

Appel à témoignages

Projet de recherche : Travailler après l'âge légal de la retraite. Une comparaison Suisse – Belgique (BRIDGE2)

Résumé de la recherche

Depuis plusieurs années, des politiques de maintien au travail des travailleurs et travailleuses âgé·e·s sont mises en œuvre par les pouvoirs publics. Dans cette perspective, l'âge légal de la retraite perd progressivement son caractère contraignant. Les assouplissements proposés visent à augmenter les taux d'emploi, notamment après l'âge légal de la retraite.

Dans le paysage européen, la Suisse présente un des taux de participation au marché du travail des 65-69 ans les plus élevés. Si cette participation diminue rapidement lorsque l'âge de la retraite ordinaire est atteint, le travail après l'âge de la retraite prend de l'importance avec le temps.

Mené dans deux pays offrant une réalité très contrastée, la Suisse et la Belgique, notre projet de recherche vise à comprendre ces situations de travail après l'âge légal de la retraite. Qui sont les personnes concernées ? Quels sont leur parcours de vie et professionnel ? Quelles sont leurs représentations du travail ? Comment les régimes d'État social modulent-ils les parcours ?

Méthodologie

Ce projet repose sur une méthodologie qualitative de recueil et d'analyse d'entretiens semi-directifs avec des travailleurs et travailleuses seniors qui sont dans ce cas de figure en Suisse et en Belgique : soit des hommes et des femmes qui maintiennent ou ont repris une activité professionnelle après l'âge légal de la retraite.

Profil des seniors recherchés pour participer à l'enquête

Nous souhaitons réaliser des entretiens avec des femmes et des hommes (de 64 ou 65 ans et plus respectivement, qui maintiennent ou ont repris une activité professionnelle à temps plein ou partiel, soit après l'âge légal de la retraite. L'activité professionnelle doit être rémunérée, déclarée ou non, salariée ou indépendante.

L'entretien se déroulera en tête à tête et durera environ 1h30. Nous travaillons par prise de note et nous sollicitons l'autorisation d'enregistrer les propos. L'anonymat sera strictement préservé et les enregistrements des entretiens seront détruits à la fin de l'étude. Chaque participant·e sera libre de se retirer à n'importe quel moment de l'étude.

Personne de contact

Merci de bien vouloir prendre contact avec Alexandre Pillonel, par téléphone ou par courriel :

079 933 53 02 ou alexandre.pillonel@hetsl.ch

Délai : 30 avril 2023

Les entretiens se dérouleront à la convenance des participant·e·s (date, lieu, heure).

Responsables du projet

En Suisse : Prof. Valérie Hugentobler, Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL),
valerie.hugentobler@hetsl.ch

En Belgique : Prof. Nathalie Burnay, Université de Namur, requérante principale, et Amélie Pierre,
Chercheure Post-doc, Université de Namur.

Financement du projet

Fonds national suisse de la recherche scientifique - FNS

Contact :

Valérie Hugentobler
Professeure · Co-doyenne
Laboratoire de recherche santé - social (LaReSS) – valerie.hugentobler@hetsl.ch
+41 (0)21 651 03 00 - +41 (0)79 286 11 15
Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL)
Ch. des Abeilles 14 · 1010 Lausanne · Suisse

Alexandre Pillonel
Laboratoire de recherche santé - social (LaReSS) – alexandre.pillonel@hetsl.ch
+41 (0)21 651 03 23 - +41 (0)79 933 53 02
Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL)
Ch. des Abeilles 14 · 1010 Lausanne · Suisse